

**INSTRUCTION POUR LE PASSAGE DES CONDUCTEURS DANS LES CHAÎNES PORTE-CÂBLES****LE PASSAGE DES CONDUCTEURS DANS LES CHAÎNES PORTE-CÂBLES NECESSITE LE PLUS GRAND SOINS AINSI :**

- Contrôler les rayons de courbure indiqués par les constructeurs de câbles et flexibles
- Les câbles (plats/ronds) doivent être si possible placés un par un et bien séparés les uns à côté des autres. Les fabricants de câbles ne recommandent pas la pose de plusieurs câbles les uns sur les autres ni la juxtaposition de câbles ronds ayant de grandes différences de diamètre.
- Il est préférable de n'utiliser que des câbles très flexibles avec double isolation.
- Les câbles doivent pouvoir bouger librement dans la traverse. On doit pouvoir disposer d'un espace libre correspondant à 10 % du diamètre des câbles.
- Les câbles doivent pouvoir tout particulièrement accepter le rayon de courbure.
- Lorsque les flexibles sont superposés, ils doivent être placés de telle sorte qu'ils puissent disposer, même dans la courbure de suffisamment de jeu.
- Les câbles doivent être placés dans la chaîne sans être torsadés. Les câbles venant de tourets ou d'anneaux doivent être préalablement déroulés. Ne pas utiliser de conducteurs en vrac.
- Les câbles extrêmement flexibles d'un diamètre < 10 mm doivent être rassemblés en toron. La section des torons doit être considérée sensiblement plus grande que la somme de celles des différents conducteurs
- Les flexibles à haute pression doivent pouvoir bouger librement dans la traverse car ils raccourcissent ou bien s'allongent lors des variations de pression. Pour toute information sur les variations de longueur des flexibles, nous vous conseillons de consulter les documentations des fabricants de flexibles.
- Dans la mesure du possible, la répartition des charges dans la traverse doit être effectuée de façon symétrique, les câbles lourds placés à l'extérieur et les petits conducteurs à l'intérieur.
- Tous les flexibles doivent être maintenus au point fixe et au point mobile en prenant soin de ne pas détériorer les câbles par écrasement. La fixation doit être telle que les conducteurs ne soient pas écrasés mais ne puissent malgré tout se déplacer.